Prof : Bobo DIALLO Module: Bootstrap

Niveau: Projet ESPOIR-Jeunes

## **PROJET BOOTSTRAP**

## **Objectif:**

Le projet consiste à créer un site web pour la gestion des logements dans une agence immobilière.

## TAF:

- 1. Chaque page doit contenir les éléments suivants :
  - Un logo (que vous êtes libre de choisir)
  - Un menu permettant d'ouvrir les pages : ACCUEIL, LOGEMENTS, INSCRIPTION et CONTACT
  - Une bannière (sous forme de Carousel) constituée de quatre images d'arrière-plan et d'un slogan
  - Un pied de page contenant les sponsors et partenaires de l'agence immobilière
- 2. Créer une page d'accueil nommée « accueil.html » qui contient :
  - Un logo (que vous êtes libre de choisir)
  - Un menu permettant d'ouvrir les pages : ACCUEIL, LOGEMENTS, INSCRIPTION et CONTACT
  - Le menu LOGEMENTS doit contenir un sous-menu avec les éléments suivants : CHAMBRE, APPARTEMENT, STUDIO
  - Une bannière (sous forme de Carousel) constituée de quatre images d'arrière-plan et d'un slogan
  - Un corps décrivant les activités de l'agence immobilière
  - Un pied de page contenant les sponsors et partenaires de l'agence immobilière
- 3. Créer une page nommée « chambre.html » qui contient la liste des chambres
- 4. Créer une page nommée « studio.html » qui contient la liste des studios
- 5. Créer une page nommée « appartement.html » qui contient la liste des appartements
- 6. Créer un formulaire « inscription.html » permettant aux clients de s'inscrire sur le site: le nom est obligatoire, l'email est en format Email, le mot de passe en format Password. Ajouter les champs que vous jugez nécessaire.
- 7. Créer une page « contact.html » permettant à un client d'envoyer un message à l'agence

Votre nom et prenom	Votre Email
Sujet	
Message	
Envoyer le message	

Travail à faire en groupe d'au minimum 2 étudiants et au maximum 4 étudiants.

Vous compressez le dossier contenant les fichiers HTML, les images et la liste des membres de votre groupe et envoyez à l'adresse mail :

ambobodiallo@gmail.com

Au plus tard le samedi 5 Octobre 2024 à 9h00. Aucun document rendu après le délai ne sera recevable. -4 points pour les projets identiques de deux groupes